

2012 – Boralex se positionne pour une forte croissance

Montréal (Québec), le 20 février 2013 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) maintient son BAIIA et améliore sa marge du BAIIA au terme de l'exercice 2012 malgré une diminution de 6,5 % des produits de la vente d'énergie.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et la marge du BAIIA)

| | Périodes de trois mois closes les 31 décembre | | Exercices clos les 31 décembre | |
|--------------------------------|---|------|--------------------------------|-------|
| | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 |
| Produits de la vente d'énergie | 52,1 | 56,5 | 181,4 | 194,0 |
| BAIIA | 29,9 | 30,3 | 98,4 | 100,8 |
| Marge du BAIIA (%) | 57,4 | 53,6 | 54,2 | 52,0 |
| Résultat net | 1,2 | 8,2 | (5,1) | 2,9 |
| Par action (de base) (\$) | 0,03 | 0,22 | (0,14) | 0,08 |
| Marge brute d'autofinancement | 14,1 | 17,6 | 48,6 | 54,2 |
| Par action (de base) (\$) | 0,37 | 0,47 | 1,29 | 1,44 |

CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

L'exercice 2012 aura été l'occasion pour la Société de transformer son profil d'actifs en réduisant significativement le poids de son secteur thermique au profit du secteur éolien. Grâce au produit de la vente, en décembre 2011, des centrales thermiques américaines, jumelé à sa propre capacité d'autofinancement, Boralex a réalisé une série d'acquisitions stratégiques au cours de l'exercice de 2012, soit :

- Un contrat d'approvisionnement en électricité pour un projet éolien de 50 MW qui sera mis en service à la fin de 2015 dans la MRC de Témiscouata au Québec (Canada);
- Le projet éolien La Vallée de 32 MW en France dont la mise en service est prévu pour la fin de 2013;
- Le parc éolien St-Patrick, également situé en France et déjà en exploitation, d'une puissance installée de 34,5 MW;
- Trois projets éoliens, Vron, Fortel-Bonnières et St-François, regroupant 56 MW qui seront mis en service en France en 2013 et 2014; et
- Un projet hydroélectrique de 22 MW en Colombie-Britannique (Canada) dont la mise en service est prévu pour 2014.

« 2012 représente une année de transition pour Boralex, marquée par la diminution du poids de nos actifs thermiques au profit d'actifs bénéficiant de contrats à long terme dans les secteurs éolien et hydroélectrique » souligne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction.

L'année 2013 permettra de consolider cette transformation par la mise en service, entre autres, de la phase I des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, le plus important

projet éolien jamais réalisé par Boralex. Ce projet, dont la construction se déroule, à ce jour, selon les budgets et les échéanciers prévus, influencera significativement les résultats de la Société dès sa mise en service à la fin de l'année 2013.

Boralex garde le cap sur son plan stratégique de croissance en misant sur des actifs de qualité dotés de contrat à long terme dans les secteurs éolien et hydroélectrique. Compte tenu des projets en cours de développement, dans lesquels la Société détient une part nette de 356 MW et dont les mises en service sont prévus entre 2013 et 2015 ainsi que ses liquidités disponibles qui lui permettront de développer environ 100 MW d'éolien supplémentaires, Boralex vise à doubler son BAIIA annuel d'ici la fin de 2016.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES À L'ÉGARD DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Le BAIIA de l'exercice clos le 31 décembre 2012 atteint 98,4 millions \$ ce qui se compare aux 100,8 millions \$ de l'exercice clos le 31 décembre 2011. La Société a bénéficié d'une contribution accrue des secteurs éolien et solaire qui n'ont cependant pu pleinement compenser pour la performance moindre des secteurs hydroélectrique et thermique.

Le secteur éolien a contribué de façon significative au BAIIA (avant corporatif et éliminations) lors du dernier exercice, sa contribution passant de 46 % en 2011 à 53 % en 2012. Ce secteur confirme ainsi son importance dans la marge du BAIIA de la Société et contribue à diminuer les effets négatifs de certains facteurs exceptionnels subis par le secteur thermique. La hausse de la contribution du secteur éolien en 2012 est le résultat des efforts déployés afin de réaliser la stratégie de l'entreprise, laquelle Boralex souhaite accroître la pondération de ses actifs faisant l'objet d'ententes contractuelles à long terme. Cette hausse reflète aussi le souci d'optimisation de Boralex de ses opérations courantes.

Boralex a poursuivi en 2012 la transformation de son secteur thermique :

- la centrale de Dolbeau a été vendue;
- l'entente avec Hydro-Québec, en vertu de laquelle la centrale de Senneterre n'est exploitée que pendant six mois en 2012, s'est poursuivie; et
- au quatrième trimestre, les activités de la centrale de cogénération de Kingsey Falls ont cessé en raison de l'échéance de son contrat de vente d'électricité avec Hydro-Québec.

Ces éléments ont contribué à une baisse de production de 34 % du secteur lequel a également dû composer avec un coût plus élevé du gaz naturel à la centrale de Kingsey Falls.

Le volume de production des centrales hydroélectriques a été inférieur de 19 % en comparaison de l'exercice 2011 et de 9 % en comparaison des moyennes historiques. Globalement, ces résultats ont cependant été partiellement compensés par la contribution du parc éolien de St-Patrick en France, acquis à la fin du deuxième trimestre de 2012 ainsi que par l'indexation annuelle des contrats à long terme de vente d'électricité.

D'un point de vue stratégique, à la suite de la vente d'actifs du secteur thermique à la fin de 2011 et d'une génération de vigoureux flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation au cours du dernier exercice, Boralex clôt l'exercice de 2012 avec une excellente position d'encaisse de 112 M\$ et une base d'actifs faisant presque exclusivement l'objet de contrats à long terme. Ce solide profil financier place Boralex en excellente position pour poursuivre une forte croissance au cours des prochaines années.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de près de 500 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 550 MW additionnels qui seront mis en service entre 2013 et 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et performances futurs, sont basées sur les prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises, la volatilité des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures non conformes aux IFRS. Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, la Société utilise le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge brute d'autofinancement et le résultat net ajusté comme mesures de performance tel que défini dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités annexés au présent communiqué. Ces mesures ne sont pas conformes aux IFRS, car elles n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS. Elles pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres entreprises portant un nom similaire.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com